

Bilan de début de mandat

Madame, Monsieur,

À la suite des dernières élections, une nouvelle équipe a pris en charge la gestion des affaires de la commune.

Contrairement à la tradition qui voudrait qu'à peine arrivés, nous fassions procéder à différents audits pour analyser avec précision les finances, l'état d'avancement des projets et la nature des engagements pris par la collectivité, nous avons fait le choix de mener l'ensemble de ces analyses par nous-mêmes afin d'éviter à notre commune un coût supplémentaire inutile.

Dans ce cadre, il nous paraît normal de faire le point et de vous informer sur les différents dossiers qui nous ont occupés ces dernières semaines. Nous restons naturellement à la disposition de tous ceux qui souhaiteraient des précisions, des éclaircissements ou des informations complémentaires sur tel ou tel sujet ou analyse.

Les Hautannes : clôture du dossier

Voilà un dossier qui aura beaucoup fait parler de lui pendant la campagne des élections municipales. Petit rappel des faits.

- le 17 décembre 2013, l'ancienne municipalité délibère et adopte à l'unanimité une résolution ; celle-ci permet au Maire en place de signer un avenant au bail emphytéotique qui lie la commune (propriétaire) à VTF (locataire) concernant le domaine des Hautannes : cet avenant stipule en particulier que la commune prendra à sa charge un ensemble de travaux pour une valeur estimée à 572 817 € HT, ainsi que les imprévus, en renonçant à la perception de ses loyers pendant 12 ans.
- Le 23 décembre 2013, nous transmettons un courrier à l'ensemble des élus pour dénoncer les termes de cet avenant et demander à ce que le maire sursoit à sa signature
- Le 21 janvier 2014, n'ayant pas de réponse à notre demande, nous intervenons en conseil municipal pour que les élus reviennent sur leur décision ; un refus nous est opposé
- Le 22 janvier 2014, nous déposons en préfecture un recours contre la délibération prise
- Le 14 février 2014, nous sollicitons également l'arbitrage du tribunal administratif pour faire annuler la délibération
- Par la suite, la campagne des élections municipales démarre officiellement : elle voit de nombreux échanges écrits et oraux au sujet des Hautannes, chacun restant sur ses positions...

Et depuis ?

À notre arrivée en municipalité, **nous avons trouvé une lettre du Préfet datée du 20 février 2014, confirmant que l'avenant était « entaché d'illégalité**, puisque en effet, le bail emphytéotique administratif originel stipule que les travaux relèvent de la charge exclusive du preneur et non du bailleur ». Dans ce courrier, le Préfet demandait donc à ce que la délibération concernée soit officiellement retirée.

Dès le 1^{er} conseil municipal qui a suivi notre arrivée le mercredi 16 avril 2014, nous avons procédé officiellement au retrait de la délibération n° 2.3 du 17 décembre 2013 relative à l'avenant au bail emphytéotique avec l'association VTF.

Aujourd'hui, nous sommes donc revenus à la situation initiale : **VTF doit reverser à la commune le loyer mensuel lié à l'occupation du domaine et conserver à sa charge les travaux liés à l'entretien de celui-ci.**

Le dossier est clos et les intérêts de notre commune sont préservés.

Passation ? Quelle passation ?

Si la tradition républicaine veut que l'équipe sortante convie la nouvelle équipe dans la semaine qui suit le résultat des élections, cela n'a pas été le cas à Saint-Germain puisqu'aucune transition n'a été organisée par l'ancienne municipalité. Un refus clair et net a même été exprimé par écrit par l'un des adjoints au Maire alors que nous sollicitons un échange pour assurer le transfert de ses dossiers dans les meilleures conditions.

À notre arrivée, nous avons donc dû prendre connaissance des affaires passées et en cours avec l'aide des seuls personnels de la municipalité que nous remercions ici vivement pour leur implication.

Nous avons exprimé à l'opposition notre agacement devant une telle attitude, et ce dès le premier conseil municipal. Il nous a été répondu que les élus de l'opposition restaient à l'écoute de nos demandes et disponibles pour livrer les explications qui pourraient nous être nécessaires.

Nous prenons acte de ces déclarations en espérant qu'elles se traduiront dans les faits.

Le projet de « pôle enfance-jeunesse » : où en est-on ?

Chacun a pu constater ces derniers mois les travaux en cours sur la maison située à l'entrée du chemin de maintenance, en cours de réhabilitation et d'extension.

3 points sur ces travaux :

- si nous ne nions pas l'intérêt de l'acquisition de cette maison située à proximité immédiate d'autres bâtiments communaux (la crèche, les écoles, la Mairie), nous avons été surpris par le montant total du projet (qui a dépassé le million d'euros) et serons extrêmement attentifs à éviter tout coût supplémentaire ;
- initialement prévu pour devenir un « pôle enfance-jeunesse », nous nous orientons davantage aujourd'hui vers la constitution d'un lieu accessible à tous les âges de la vie, dans lequel les clubs et autres associations qui animent le village pourraient également disposer d'un espace pour se réunir ;
- programmé pour ouvrir à la rentrée 2014, la faillite d'un prestataire prévu dans le marché initial nous a obligé dès notre arrivée à relancer une procédure d'appel d'offres : le chantier ne devrait de ce fait s'achever que vers la fin de cette année.

Les travaux de l'Avenue de la Paix : patience et longueur de temps...

Chacun a pu le constater : les travaux de l'Avenue de la Paix et du rond-point de la Mairie provoquent actuellement d'importantes difficultés de circulation dans notre village, avec la mise en place de « sens unique », voire prochainement l'arrêt total de toute circulation dans certaines rues.

Soyons clairs sur ce sujet : nous n'avons pas choisi de faire ces travaux qui vont nous mener jusqu'à la fin de l'année. Mais **nous nous devons d'en assumer les conséquences, notamment en termes de gêne et de sécurisation des cheminements dans le village.**

Il appartient à chacun de respecter les sens de circulation imposés, même si cela rallonge la durée des trajets ; il appartient également à chacun de respecter les différentes limites de vitesse dans le village ; à notre demande, des contrôles réguliers seront ainsi organisés par la gendarmerie pour faire respecter ces différentes règles.

Soyons patients : la situation devrait s'améliorer après l'été...

Le projet ICF sur les cités cheminotes : remis à plat

Le bailleur ICF a proposé un projet immobilier pour la réhabilitation de certains bâtiments et pour la destruction - reconstruction de différents immeubles.

Nous avons souhaité réétudier ce dossier afin de prendre le temps de la concertation et de l'analyse précise de tous les aspects de ce projet : quelle mixité sociale envisagée ? Quelles solutions - réalistes - concernant les questions de parking ? Quelles conséquences sur les loyers des habitants ? Etc.

Les habitants des cités seront évidemment informés de l'état d'avancement des réflexions et des modalités de concertation sur ce projet. Car, naturellement, pas question de faire sans eux.

Le projet de salle UAICF : reporté

Compte tenu des difficultés budgétaires rencontrées par la commune, après avoir analysé la situation et consulté les personnels concernés, **nous avons décidé de suspendre le projet de réhabilitation de la salle UAICF** située au bout du chemin de Mainteneur ainsi que le transfert des services techniques qui y était initialement programmé.

Ce projet est donc reporté sine die.

La situation financière de la commune

Ainsi que nous l'avons anticipé, la situation financière de Saint-Germain laisse très peu de marges de manœuvre pour investir au cours des 3 prochaines années. La commune est ainsi fortement endettée par les emprunts qu'elle a contractés pour faire face à la croissance ininterrompue de son nombre d'habitants.

Pour assurer au minimum le paiement des salaires des employés municipaux et de quelques situations de travaux sur lesquelles des intérêts de retard étaient réclamés, nous avons dû à peine arrivés augmenter la ligne de trésorerie qui n'était pas suffisante pour honorer les dépenses engagées.

De plus, nous avons été alertés par la Trésorerie que le budget primitif voté en février 2014 ne pouvait être validé en l'état car il était surévalué de 203.000€ suite à une erreur d'affectation d'un excédent de fonctionnement.

Nous avons donc dû élaborer un nouveau budget, voté en Conseil Municipal le 30 avril 2014, sur la base d'une diminution des recettes de 203.000€.

Il nous a enfin fallu procéder à un emprunt de 430 000 € pour pouvoir financer les travaux engagés par la municipalité précédente sur le « pôle enfance-jeunesse » (voir plus haut).

Malgré cette situation peu favorable, malgré la baisse continue des dotations de l'Etat, dans une situation où la crise touche des habitants de plus en plus nombreux, **nous avons décidé de geler les taux des taxes locales (taxe d'habitation, taxe foncière) car nous considérons que nous devons en priorité chercher des marges de manœuvre ailleurs que dans la poche des Saint-Germinoises**, ce qui serait une solution de facilité. Nous croyons qu'une meilleure gestion des deniers publics, des achats mieux partagés avec les communes qui nous entourent, une organisation et des modes de fonctionnement optimisés nous permettront de retrouver une situation financière assainie.

La réforme des rythmes scolaires : à la recherche d'une solution d'équilibre...

Voilà un sujet brûlant dans l'actualité nationale comme locale. Suite à la lecture du décret de Benoît Hamon paru le 9 mai dernier au journal officiel, nous avons jusqu'au 6 juin prochain

pour proposer à l'autorité académique un « projet d'expérimentation » pour une nouvelle organisation des enseignements valable dès la prochaine rentrée scolaire 2014.

Les enseignants et les associations de parents d'élèves ont été rencontrés pour débattre des différentes options envisageables. Un conseil d'école extraordinaire est organisé dans chaque école pour exprimer une position officielle.

En parallèle, nous avons souhaité consulter directement les parents pour en savoir plus sur les avis de chacun concernant les différentes options envisagées. Les parents ont ainsi majoritairement exprimé leur préférence pour un rassemblement des activités périscolaires sur une après-midi.

Notre avis : bien que la plupart des observateurs reconnaissent la nécessité d'une réforme des rythmes scolaires, les avis des acteurs politiques français comme de ceux de la société civile sont très partagés sur les modalités de sa mise en œuvre. Compte tenu des souhaits exprimés par les parents lors de cette consultation, compte tenu des difficultés liées à l'organisation d'activités dans un cadre horaire très contraint (45 minutes), **notre position sur ce dossier des rythmes scolaires sera donc de défendre auprès de l'inspection d'académie la réunion d'activités de qualité sur une demi-journée dans la semaine**. Ces activités seront organisées avec Actjeunes et les associations du village.

Sécurité – Tranquillité : agir pour ne plus subir

Chacun le constate : les graffitis, les incivilités et les délits divers et variés se sont multipliés ces dernières années dans notre village. La semaine dernière encore, 22 véhicules ont subi des effractions sur le parking de la gare et aux alentours des cités cheminotes.

Parce que nous souhaitons mettre un terme à une situation qui n'est pas acceptable, nous allons mener en parallèle plusieurs actions fortes d'ici la fin de l'année : plan d'effacement des tags, installation de systèmes de vidéo-protection, encouragement et appui à la mise en place du dispositif « voisins vigilants » dans les différents quartiers de la commune, relations très étroites avec la gendarmerie... **Tout sera mis en œuvre pour que chacun puisse vivre et se sentir en sécurité dans notre village**.

Et encore...

Au-delà des urgences, nous posons peu à peu les bases du programme pour lequel vous nous avez élus : mise en place d'un projet de marché en week-end, création d'une zone artisanale, aménagement et animation des quartiers pour retrouver un esprit de village, développement d'un modèle social volontariste pour aider ceux qui en ont besoin à remonter la pente...

Nos projets sont multiples : au travers des MIL (Missions d'Intérêt Local) parues dans le Petit Potin et sur le site Internet de la mairie (www.sgmo.net), de nombreux habitants se sont déjà manifestés pour nous aider à bâtir et mettre en œuvre ces projets qui paraîtront chaque mois dans le Petit Potin.

Les compétences, la bonne volonté et l'énergie de chacun sont un bien précieux pour tous : afin que Saint-Germain soit reconnue comme l'une des communes les plus dynamiques, innovantes et solidaires sur le territoire Val-de-Saône – Monts d'Or, n'hésitez pas à nous rejoindre pour transformer votre village !

Le Maire
Renaud George